

Dans la formation initiale et continuée des enseignants il faudra:

- mettre l'accent sur les compétences nécessaires en vue de dépister les enfants « à risques » et de les soutenir avec l'aide de personnel spécialisé dans leur vie sociale et scolaire,
 - accorder une place importante à la sensibilisation des enseignants pour l'importance du développement de compétences-clé chez les élèves,
 - donner à tous les enseignants une formation qui les mette en mesure de répondre aux multiples défis posés par l'école et les enfants d'aujourd'hui,
 - initier les enseignants aux méthodes de travail différencié et individualisé en classe.
3. Il faut développer à tous les niveaux un **nouveau système d'évaluation**. Evaluation qui sera cohérente, transparente et qui correspondra aux nouvelles orientations de nos écoles.
- Il faudra trouver des formes d'évaluation plus centrées sur le processus d'apprentissage individuel et sur la diversité des élèves.
4. Il faut mettre l'accent sur le développement de la **qualité** de notre enseignement et procéder à une réforme fondamentale des contenus et des méthodes d'enseignement. A cet effet il faut :
- à tous les niveaux repenser l'apprentissage des langues et particulièrement au niveau de l'écrit, accorder une plus grande importance à l'oral,
 - maintenir un haut niveau de compétence tout en prenant en compte les difficultés particulières de différents groupes d'élèves, surtout au niveau des exigences dans les langues.
5. Il faut absolument créer dans les différents bâtiments scolaires (primaires et postprimaires) des **structures de concertation et de coopération régulières** des partenaires scolaires, indispensables à un suivi et un soutien optimaux de tous les élèves.
- De telles structures devraient respecter les particularités locales et être réalisables dans le cadre de l'autonomie scolaire envisagée.
 - Ces structures de concertation et de coopération régulières font aussi gravement défaut entre les différents niveaux de notre enseignement. Un moyen de choix pour ce faire, ce sera d'organiser une formation continuée partiellement commune pour les différents types d'enseignement.
6. Créer et mettre en place une structure permettant, par le biais d'indicateurs pertinents, une **analyse statistique** et une extrapolation des résultats se rapportant au cheminement scolaire des élèves dans les systèmes scolaires publics et privés au Luxembourg⁵
7. Planifier et réaliser en toute conséquence le **recrutement des enseignants** de façon à satisfaire aux besoins réels de nos écoles.
8. Créer pour le cas d'un **conflit entre enseignant(s) et parents** ou élèves une fonction neutre (l'ombudsman scandinave) qui aura pour mission de concilier les points de vue et de donner aux parents et élèves une meilleure garantie du respect de leurs droits.

Dans cet ordre d'idées, nous aimerions proposer par la suite sur des mesures plus spécifiques:

⁵ CSEN 1997: L'échec scolaire